



Gesves, le 21 janvier 2009

Monsieur Philippot
Administrateur Général
Boulevard Auguste Reyers, 52
1044 Bruxelles

Monsieur l'Administrateur général,

Au nom de notre organisation VentdeRaison, je me suis permis de m'adresser à votre responsable de la communication externe et interne de la RTBF (vu l'urgence), tout en lui signalant qu'eu égard à la gravité du problème, je m'adresserais également à vous.

Il y a dans les programmes TV une nouveauté qui tient plus de la désinformation que de l'information et contre laquelle nous sommes obligés de réagir. A la météo après le JT de 19h30 de ce lundi 19 janvier, nous avons dû entendre cette nouvelle incroyable « ...que la production des éoliennes ces dernières 24 h équivalait à la consommation de tous les habitants de Charleroi et de Liège "(sic)

Cette contre-vérité, sur une chaîne publique est effarante. Comme il est du devoir déontologique du journaliste de vérifier ses sources, je me permets d'essayer de l'aider dans cette tâche. La dernière statistique de la CWaPE signale un potentiel éolien installé de 123,476MW. Il faut rappeler qu'une éolienne, dans un site venteux, a un taux de charge de 20%, ce qui veut dire que sur l'année entière (8760heures) la production électrique d'une 2MW n'est que de $2MW \times 8760 \times 0,2 = 3504MWh$. Pour tout MW, installé en Région wallonne, la production éolienne est donc de 1752MWh/an. Pour une période de 24 heures la production moyenne est alors de 4,8 MWh/24h. La consommation de la Wallonie étant de 40% de la consommation nationale de 86TWh/an, à savoir 34,4TWh/an, c.à.d. 94,25GWh/24h. Cela correspond à 23,5 KWh/habitant (y compris la consommation publique et industrielle sans laquelle le PIB réalisé ne permettrait pas au consommateur de consommer), pour 24h.

Voyons maintenant la production éolienne moyenne pendant 24heures, compte tenu de la puissance installée de 123,476 MW. Eu égard à ce qui précède, la production de la puissance éolienne wallonne sur 24h est donc de $123,476 \times 4,8 = 592,68MWh/24h$. Cela correspondrait à la consommation de 25221 wallons (quotité industrielle et publique comprise) !

Quel est alors le rapport avec la population de Charleroi et de Liège ?

L'émission Météo après le JT, signalera-t-elle la production éolienne nulle en cas d'absence de vent ? Non, sans doute. Alors pourquoi de pas se baser sur la

moyenne précitée ? Les énergéticiens savent que la courbe de puissance de l'éolienne démarre à 5m/s. Autrement dit si la vitesse du vent est inférieure à 5m/s tout le parc éolien wallon ne produit rien, ni pour l'industrie, ni pour l'éclairage public, ni pour le consommateur. Or avec la faible vitesse moyenne du vent dans nos contrées cela arrive très fréquemment. Il est donc fallacieux et mensonger de faire croire aux téléspectateurs que les éoliennes auraient pu pourvoir à la consommation (continue) de « x » ménages.

Rappelons également que pour la plupart de grandes éoliennes (2MW et plus), la vitesse nominale du vent est de 11m/s (vitesse à laquelle la puissance nominale de l'éolienne est atteinte). Inutile de dire que dans nos régions il est impossible de constater une vitesse pareille pendant 24 heures sans discontinuer. Même si les dernières 24heures avaient connu exceptionnellement une vitesse moyenne du vent de 6m/s, la puissance potentielle des 123,476MW installés en Wallonie ne serait plus que de 50MW (la puissance est proportionnelle au cube de la vitesse). La production de ces 50MW pendant 24h représente 1200MWh, c.à.d. l'équivalent de la consommation de 51064 habitants (quotité industrielle et publique comprise). Même si on tient compte du fait que la quote-part de la consommation électrique wallonne domestique ne présente que 20% de l'ensemble, on obtiendrait 255320 habitants. On est toujours loin de la population des villes de Liège et Charleroi réunies.

Pourquoi ces mensonges ? Pour endormir le téléspectateur en faisant croire que les éoliennes on-shore servent à quelque chose ? Pour lui mettre dans la tête qu'en acceptant ces éoliennes il participe à la lutte contre le réchauffement climatique, alors qu'on peut démontrer que tant que la distribution de courant n'est pas parfaitement intégrée au niveau européen, l'éolien pollue, en régime, à raison de 34,2gCO₂/KWh et qu'une éolienne on-shore de 3MW est responsable de l'émission de 171 tonnes de CO₂ par an ? Ou tout simplement pour faire la promotion du lobby éolien et de ses bénéfices exorbitants sur le dos des pauvres consommateurs qui seuls financent cette folie ? Est-ce le rôle du service public de tomber dans ces filets ? Est-ce que le lobby éolien n'est pas assez riche que pour ne pas devoir se livrer à cette publicité sournoise avec l'accord de la RTBF ?

Notre organisation plaide pour un moratoire de l'éolien wallon et préconise un glissement significatif vers le far-shore, qui est bien plus performant, minimise les nuisances, et ne pose aucun problème d'organisation spatiale ni de capacité pour satisfaire à nos obligations internationales.

Nous désapprouvons complètement cette initiative malheureuse et souhaitons qu'elle soit supprimée. Vous jugerez mieux que nous, Monsieur l'Administrateur Général, si la saine déontologie devant régir le service public est compatible avec des mensonges éhontés, et de la publicité sournoise.

Avec nos remerciements par avance.

Guido Van Velthoven
Coordinateur général de VentdeRaison
Champia, 5
5340 Gesves